

Le Service des retraites de l'État

# Actifs Mag'

N° 2

- Vous êtes agent de la fonction publique de l'État, cette newsletter est pour vous
- Un concentré d'actualités en quelques minutes

## A LA UNE

Votre espace numérique sécurisé ENSAP évolue !

**Engagé dans la modernisation continue de ses services en ligne, le Service des retraites de l'État franchit une étape majeure en mettant à votre disposition un nouveau moyen de communication : une messagerie sécurisée.**



Vous pouvez désormais poser une question sur votre future retraite, sur votre dossier en cours, envoyer une pièce justificative...

A noter que la messagerie sécurisée vous est ouverte si la rubrique « Préparer ma retraite » est disponible dans votre espace ENSAP.

**Vous bénéficiez de nombreux avantages grâce à cet outil**

<p><b>1</b></p> <p>Suivi facilité</p>	<p><b>2</b></p> <p>Notification</p>	<p><b>3</b></p> <p>Confidentialité</p>
<p>Vous contactez nos services à tout moment, en toute tranquillité via une plateforme en ligne sécurisée. Nos conseillers peuvent également vous solliciter pour obtenir un complément d'information sur votre situation.</p>	<p>A chaque nouvel échange, vous êtes informé par un système d'alerte sur la page d'accueil de votre espace personnel et par l'envoi d'un mail.</p>	<p>L'ensemble des communications est protégé par des mesures de chiffrement, garantissant ainsi la confidentialité de vos échanges et la protection de vos données personnelles.</p>

**La messagerie sécurisée est exclusivement réservée aux questions relatives à la retraite. Si vous avez des interrogations sur votre rémunération, veuillez vous adresser à votre employeur.**

[Découvrir](#)

## Des campagnes d'information pour vous accompagner

Le SRE va prochainement mener des campagnes d'information régulières (des conseils pour vos démarches, nouveaux services ...).

Pour ne rien manquer de nos actualités, il vous suffit de cocher à Oui la case « J'accepte de recevoir des mailings de l'ENSAP » dans les options de notification dans le bas de page de votre profil ENSAP. A défaut, nous ne pourrions vous faire bénéficier de nos informations. Vous pourrez revenir sur votre choix à tout moment.



[Connectez-vous](#)

# COMMENT ÇA MARCHE ?

La retraite progressive

**Nous vous en parlons dans notre précédent numéro, la retraite progressive vous permet de percevoir une partie de votre retraite tout en continuant à exercer votre activité professionnelle à temps partiel. Jean-Claude, agent dans la Fonction Publique de l'État, a fait ce choix. Témoignage**



### Pourquoi avoir fait le choix de la retraite progressive ?

La retraite progressive est tout simplement un temps partiel mieux rémunéré, puisqu'elle permet de toucher une partie de sa retraite. En choisissant 80 % d'activité, j'ai un salaire, complété de la pension partielle, tout à fait correct par rapport à 100 % d'activité.

Ma principale motivation a été de pouvoir continuer mon rythme de travail entre présentiel et télétravail.

Je bénéficie également de plus de temps pour d'autres activités tout en conservant mon poste (lien social, se sentir utile, satisfaction des travaux réalisés). J'ai choisi un temps partiel annualisé, ce qui oblige à choisir d'avance, sur une année, ses jours de travail et donc par déduction, ses jours de temps partiel.

Enfin il faut savoir que le système est réversible, contrairement à la retraite.

Comme j'ai une carrière multi-régimes, j'ai dû contacter chaque régime individuellement (CNAV, Agirc-Arrco, Ircantec) pour demander une retraite partielle. Comme ces régimes n'ont pas de demande en ligne j'ai été obligé de remplir des dossiers papier. Cela demande beaucoup de suivi. Ce sera plus simple quand la demande unique inter-régimes de retraite progressive en ligne sera en place.

### Quels sont les effets ressentis depuis ce choix ?

Il faut se faire à ce nouveau rythme et savoir laisser de côté certains éléments du collectif de travail (comme ne plus participer à des réunions lorsqu'elles tombent les jours de temps partiel). C'est un bon moyen de se préparer à la retraite.

### Comment se sont déroulées les étapes de la demande à la mise en place ?

La demande de retraite progressive en ligne via l'ENSAP est très simple quand le compte individuel de retraite est complet. J'ai reçu mon titre de pension bien avant le début de ma retraite progressive. Le suivi en ligne de l'évolution de la demande est simple et j'ai reçu des notifications par mail de mise à disposition des différents documents.



## A SAVOIR

Une plateforme téléphonique à votre écoute. Vous êtes dans **une situation particulière**, vous n'avez pas trouvé de vos questions sur notre site d'information. Vous pouvez solliciter nos services via notre plateforme téléphonique.

45 conseillers polyvalents sur les médias téléphonique, courriels et courriers répondent à toutes vos questions réglementaires, techniques ou procédurales et peuvent vous prescrire selon votre situation un service personnalisé : l'Entretien Information Retraite.



La plateforme téléphonique accessible en composant le **02 40 08 87 65** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption. De manière générale, il est conseillé d'éviter les appels le lundi matin, ainsi que sur les tranches horaires de 10h à 12h et de 16h à 17h tous les jours (horaires de la métropole).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le tableau d'affluence publié sur notre site internet.

### Les chiffres clés de notre plateforme téléphonique

**262 287**

appels reçus en 2023

**79.8 %**

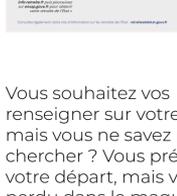
Taux de décroché global

**69 867**

courriels

[En savoir +](#)

## Infos pratiques



Vous êtes fonctionnaire de l'État, militaire, magistrat... Disposez de services en toute autonomie sur votre espace sécurisé Ensap. Vous pourrez consulter vos documents, votre compte individuel de retraite et faire des simulations du montant de votre future retraite de l'État.

[www.ensap.gouv.fr](http://www.ensap.gouv.fr)

Vous souhaitez vous renseigner sur votre retraite mais vous ne savez pas où chercher ? Vous préparer votre départ, mais vous êtes perdu dans le maquis des retraites ? «Mon parcours» est fait pour vous ! Il saura vous orienter vers les services et informations adaptés à votre situation.

[Je découvre](#)

## En bref

Le Service des retraites de l'État envisage de vous proposer des séquences d'information en format webinaire.

Afin de recueillir votre avis sur ce format et sur les thématiques que vous souhaiteriez voir abordées, un court questionnaire est à votre disposition pour nous permettre de mieux répondre à vos attentes sur ce sujet.

[Je réponds au questionnaire](#)